



Les
Papillons
Blancs
du Finistère



GUIDE DE COMPREHENSION FALC DU PROJET ASSOCIATIF

2023 - 2028

Ensemble, pour des parcours de vie adaptés

C'est quoi le guide de compréhension du projet associatif ?

Nous avons fait un guide pour expliquer le projet associatif d'une manière simple, facile à lire et facile à comprendre.

Ce guide aide tout le monde à comprendre ce que nous allons faire dans le futur.

Il est important que nos informations soient accessibles à tous.

Dans le projet associatif, on peut découvrir l'histoire de l'association, ses valeurs et ses orientations stratégiques.



Pour suivre la page 8

Des actions qui s'appuient sur des valeurs

Valorisation :

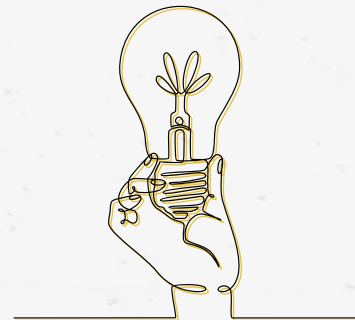
Mettre en avant les compétences et les qualités de chacun

- Être bienveillant
- Être à l'écoute de l'autre
- Être confiant
- Partager l'émotion
- Respecter l'autre



Innovation sociale :

- Répondre aux besoins de chacun
- Revoir nos fonctionnements
- Changer le regard sur le Handicap



Pour suivre la page 9

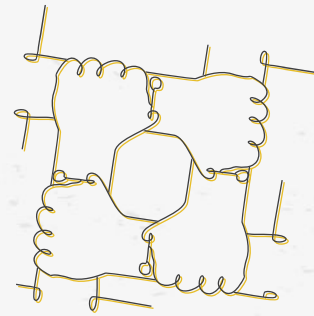
Résilience :

- Dépasser ensemble les obstacles et les difficultés



Savoir être coopératif :

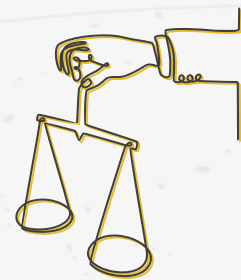
- Construire ensemble notre chemin
- Ecouter les autres personnes avec respect
- Accepter le Handicap de l'autre



Pour suivre la page 10

Justice sociale :

- Se donner les moyens et le temps de comprendre
- Se mobiliser pour garantir les droits, les devoirs des citoyens



Individualité collective :

- Respecter chaque personne avec ses différences
- Respecter l'opinion de chacun
- Soutenir chaque projet de vie
- Soutenir chaque projet professionnel



Pour suivre la page 12

Une association sociale et solidaire

L'Association des Papillons Blancs du Finistère est une association de parents bénévoles.

Les adhérents de l'Association se réunissent en Assemblée Générale pour élire le conseil d'administration.

Le Conseil d'administration est composé de parents de personnes en situation de handicap, de représentants des personnes accompagnées et de partenaires.

Ce sont les administrateurs.

Certains administrateurs composent le bureau de l'Association

Le bureau de l'Association rassemble le président, le trésorier, le secrétaire, leurs adjoints et d'autres administrateurs.

Les missions du conseil d'administration et du bureau sont :

- Définir les objectifs du projet associatif
- Suivre et surveiller la mise en place des objectifs
- Assurer la participation de tout le monde au projet associatif
- Décider où va l'argent, les projets, les achats de véhicules...
- Embaucher le Directeur Général et les membres de la Direction

Le conseil d'administration désigne les membres des commissions.

Les commissions regroupent des administrateurs, des professionnels et des personnes accompagnées.

Elles sont là pour aider le conseil d'administration à prendre les décisions

Pour suivre la page 13

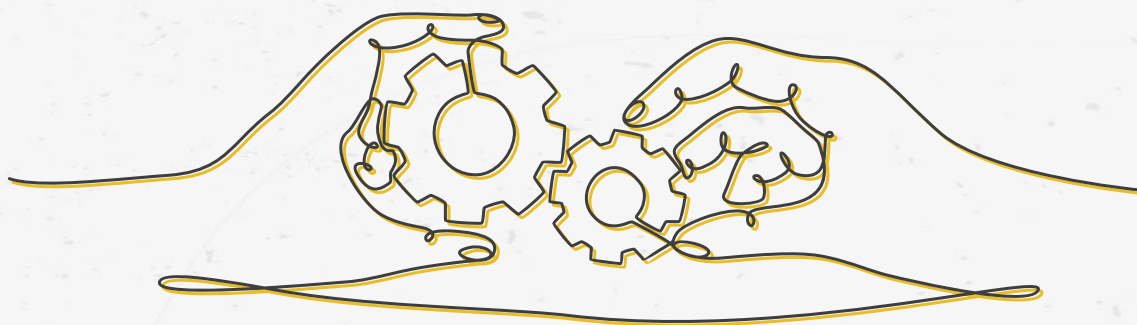
Garantir un fonctionnement de qualité pour notre projet associatif

Nous sommes dans un moment compliqué où les pouvoirs publics nous ont oublié.

Rappelons que notre Association se situe sur 2 parties :

- La défense des droits des personnes en situation de handicap
- La gestion des établissements et services

L'objectif du projet associatif est d'avoir une société solidaire pour tous.



Pour suivre la page 14

De la gouvernance à la dirigeance

La gouvernance c'est prendre des décisions pour :

- Mettre en place un équilibre entre les valeurs et les actions
- Mettre en place le projet associatif
- Collaborer ensemble (familles, amis, adhérents...)

Pour définir ces règles, la gouvernance doit s'intéresser aux :

- Personnes accompagnées
- Administrateurs
- Familles
- Professionnels
- Amis
- Bénévoles
- Partenaires

La dirigeance, c'est le fonctionnement qui est utilisé tous les jours, pour vérifier que le projet d'accompagnement de la personne en situation de handicap est bien réalisé.

Pour suivre la page 16

Soutenir les administrateurs dans leur responsabilité

- Organiser une journée d'accueil
- Proposer un parrain ou une marraine pour les nouveaux (visites des établissements, du siège, rencontre avec les professionnels)
- Créer un parcours de formation pour les administrateurs

Renforcer la collaboration entre le conseil d'administration et les directeurs

- Développer dans les commissions associatives des réunions de travail en commun entre les professionnels et les administrateurs
- Mettre en place un groupe composé de représentants des administrateurs et des directeurs

Soutenir la représentation des personnes accompagnées

- Créer un parcours de formation
- Faire appel au Club des présidents des CVS pour informer et aider les représentants des personnes accompagnées du conseil d'administration
- Créer un groupe de professionnels pour soutenir les représentants des personnes accompagnées.

Pour suivre la page 18

Donner une nouvelle dynamique à la vie associative

Le pôle « vie associative » a pour mission de :

- Accompagner les personnes en situation de handicap
- Défendre leurs droits
- Soutenir les familles
- Renforcer les liens entre personnes accompagnées, familles, professionnels

Depuis un certain temps, le nombre d'adhérents et l'engagement des bénévoles diminuent.

« Donner une nouvelle dynamique à la vie associative, c'est réunir tout le monde autour d'un projet commun : Le projet associatif »

Pour suivre la page 19



Donner une nouvelle dynamique c'est :

Être fier

- De son association
- D'être Papillons Blancs du Finistère

S'ouvrir

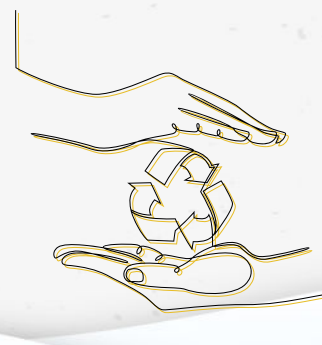
- C'est organiser et participer à des actions ouvertes vers l'extérieur
- Donner envie à toute personne de s'engager dans la vie associative
- Montrer ce que l'association peut faire pour les autres personnes
- Répondre aux besoins du département

Communiquer

- Sur la vie quotidienne dans les établissements
- Sur la vie associative
- Sur les actions organisées, les projets
- Sur le rôle des familles dans l'Association

Rassembler

- Renforcer le lien avec les familles
- Allers vers les familles et les soutenir pour qu'elles se sentent concernées par l'Association



Pour suivre la page 20

Aider au rassemblement et l'engagement de toutes les personnes de l'Association

- Développer et en participer à des actions associatives, conférences à thème, café des aidants, goûters de la commission famille et vie associative, salons, forums...
- Demander plus de participation aux bénévoles
- Organiser des rencontres entre personnes accompagnées, familles et professionnels pour partager leurs idées

Reconnaitre les talents, les qualités, les actions de l'ensemble de l'Association.

Communiquer sur les actions menées par l'Association :

- Articles de presse
- Vidéos
- Reportages
- Témoignages



Valoriser les talents des personnes accompagnées.

Impliquer tout le monde dans les actions de l'Association

Développer nos relations vers l'extérieur

- Participer aux évènements du département
- Avoir plus de bénévoles
- Garder les relations avec nos partenaires
- Soutenir les relations avec les associations locales

Pour suivre la page 22

Être responsable : gérer une démarche de « Responsabilité Sociétale des Organisations» (RSO)

L'Association veut s'engager dans une démarche de Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO).

La RSO c'est mettre en place dans toute l'Association un fonctionnement qui respectent les personnes et l'environnement.

Développer des nouvelles pratiques :

- Consolider les bonnes pratiques qui sont déjà en place
- Améliorer nos expériences dans nos différents domaines
- Développer de nouvelles pratiques
 - Concernant l'environnement
 - Concernant l'économique

La démarche RSO doit être partagée par tous.

Cela concerne :

- Les personnes accompagnées
- Les familles
- Les professionnels
- Les financeurs
- Les clients des ESAT
- Les partenaires
- Les fournisseurs

Pour suivre la page 24

Inscrire l'Association dans un fonctionnement qui respecte encore mieux les personnes et l'environnement :

- Mettre en place un comité de pilotage "Responsabilité RSO"
- Être accompagné par un cabinet extérieur
- Être formé à la démarche RSO

Définir la Démarche RSO comme un cahier des bonnes pratiques.

- Réaliser un contrôle interne pour tous les services
- Définir un plan d'actions
- Identifier les moyens à mettre en place

Mettre en œuvre le plan d'actions.

Pour suivre la page 28

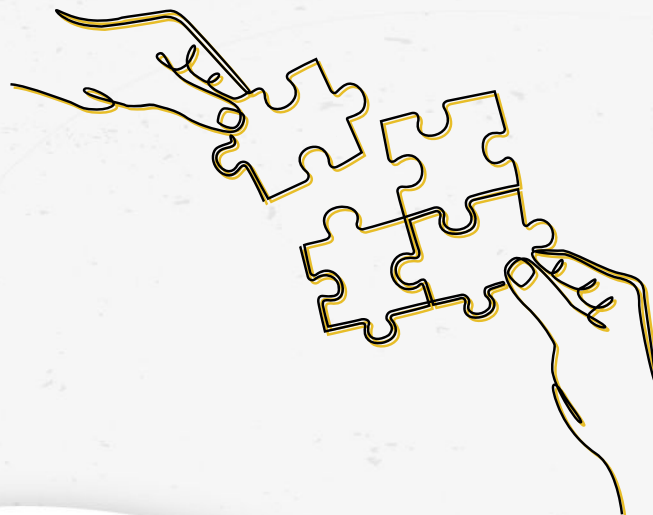
L'Association va travailler sur le parcours de vie de la personne accompagnée et l'aider à réaliser son futur projet.

Pour atteindre cet objectif 4 groupes ont été mis en place :

- Education, Scolarisation
- Habitat, Vie Sociale
- Santé, Soins
- Formation, Travail

Chaque groupe s'engage à :

- Développer des réponses qui respectent les droits des personnes
- Travailler avec les partenaires pour éviter que des personnes en situation de handicap se retrouvent sans solution
- Adapter les pratiques professionnelles pour mieux répondre aux besoins des personnes
- Travailler en équipe
- Soutenir les familles et les aidants



Pour suivre la page 30

Encourager les Personnes Accompagnée à gérer leur vie

Tout citoyen peut écrire son histoire et agir sur sa vie.

- J'exprime
- Je décide
- J'ose
- J'expérimente
- J'adapte
- Je me trompe
- Je réussis
- Je prends des risques
- Je vis

Des soutiens peuvent être mis en place pour :

- Connaître mes besoins
- M'aider à m'exprimer
- Savoir ce qui me va le mieux

Pour les personnes accompagnées, ces soutiens peuvent être :

- D'autres personnes accompagnées
- Des professionnels
- Des familles
- Des supports adaptés (documents en Facile à Lire et à Comprendre)

Pour suivre la page 32

Soutenir les personnes accompagnées dans leur parcours de vie

- Agir ensemble (Personnes accompagnées, familles, professionnels)
- Améliorer la compréhension
- Renforcer la participation (conseil de la vie sociale, conseil d'administration...)
- Accompagner dans la vie affective, intime et sexuelle
- Connaître ses droits

Proposer des solutions simples aux personnes en situation de handicap

- Participer à des actions qui changent le regard sur la différence
- Assurer un parcours équilibré
- Prévenir les difficultés

Agir sur les représentations sociales

- Sensibiliser au handicap
- Informer sur le handicap
- Partager son expérience
- Faire connaître les rôles sociaux (bénévolat...)



Pour suivre la page 34

Soutenir et accompagner les familles et les aidants

L'aidant familial est la personne qui vient aider bénévolement dans la vie de tous les jours une personne en situation de handicap ou fragile.

Le rôle de l'aidant n'est pas toujours bien précis.

Les aidants sont avant tout des maris, des épouses, des parents, des sœurs, des frères, des enfants.

Les aidants ont des droits mais souvent pas bien reconnus.

Il est important de :

- Soutenir les aidants
- Reconnaître ce qu'ils savent faire
- Reconnaître leurs expériences
- Impliquer les aidants dans la vie associative
- Accompagner les aidants dans leur rôle

Pour suivre la page 36 & 37

Développer des actions de soutien pour les aidants.

- Proposer des solutions de répit
- Favoriser l'accès aux droits
- Reconnaître l'expérience et la reconnaissance des aidants

Accompagner les familles pour faciliter un parcours sans rupture

- Favoriser une relation de confiance au premier contact
- Créer des espaces d'échanges pour les familles
- S'appuyer sur la commission familiale et vie associative
- Mettre en place un guichet social pour faciliter les démarches administratives

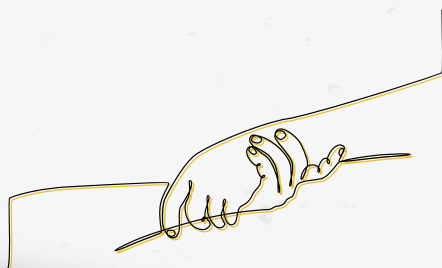
Favoriser la pair-aidance

- Organiser des journées d'accueil pour les nouvelles familles
- Développer les dispositifs pour les familles
- Créer des projets qui permettent d'associer les familles

La pair-aidance est une personne comme nous qui nous aide.

Par exemple, je suis aidant d'une personne en situation de handicap, je peux aider une personne en situation de handicap

La pair-aidance, c'est permettre aux personnes de s'aider entre elles



Pour suivre la page 38

S'appuyer sur les professionnels pour la réalisation des projets de vie des personnes accompagnées

Les professionnels de l'Association ont une expérience, un savoir-faire, des compétences pour assurer un accompagnement de qualité des personnes en situation de handicap.

Cette expertise se fait à tout âge de la vie quels que soient les troubles, déficiences ou maladies.

Soutenir la personne accompagnée dans son parcours de vie demande des améliorations de nos organisations et pratiques professionnelles.

Les nouvelles organisations proposées sont des solutions pour faciliter l'essai et le droit au retour.

Les professionnels doivent avoir le soutien pour jouer leur rôle dans ces nouvelles organisations :

- Autodétermination
- Essai
- Droit au retour
- Protection et respect des libertés individuelles

Les parcours de vie ne sont pas toujours évidents mais peuvent être personnalisés.

Il est important que l'expertise des professionnels soit transmise dans nos établissements et auprès de nos partenaires.

Pour suivre la page 40

Développer des pratiques professionnelles qui fonctionnent partout dans l'Association

- Réfléchir sur des sujets qui parlent des droits et libertés des personnes, de leur protection, des obligations des professionnels
- Favoriser le travail des professionnels
- Former les professionnels à l'autodétermination
- Former les professionnels à la vie affective, intime et sexuelle
- Créer un groupe de professionnels pour aider les personnes accompagnées à s'auto-représenter

Communiquer les compétences dans l'association et à l'extérieur

- Organiser des journées entre les différents établissements
- Proposer des journées à thèmes
- Mettre les compétences des professionnels à disposition des partenaires

Former sur les transformations du secteur médico-social

- Adapter les fonctions de coordination de parcours
- Sensibiliser à l'habitat inclusif et emploi accompagné par exemple
- Former les professionnels aux nouveaux outils informatiques
(Dossier Informatisé de la Personne Accompagnées DIPA....)

Pour suivre la page 42

Travaille ensemble avec les partenaires au service des projets de vie des personnes accompagnées

Il est important d'agir ensemble pour améliorer l'accompagnement des personnes aux besoins spécifiques.

Le parcours de vie de la personne accompagnée c'est tous les sujets d'une vie :

- Emploi
- Santé
- Habitat
- Loisirs
- Ecole

Travailler ensemble est important

Pour suivre la page 46

Consolider les liens

- Continuer de travailler avec l'Unapei
- Communiquer sur nos coopérations
- S'entraider en respectant nos valeurs

Favoriser les partenariats avec le milieu ordinaire

- Ouvrir nos établissements pour faire découvrir les Esat, IME ...
- Mettre à disposition des locaux aux personnes extérieures
- Travailler avec tous les partenaires

S'ouvrir à de nouvelles collaborations

- Travailler avec tous les secteurs médico-sociaux qui sont au service de la qualité de vie des personnes accompagnées
- Travailler avec les associations, les clubs, le service public
 - Logement, Emploi, Santé, Justice
 - Loisir, Culture, Sport
- Travailler avec les aidants et les soutenir
- Travailler avec les centres de recherche qui travaillent sur les troubles qui peuvent créer des situations de handicap





Les Papillons Blancs du Finistère

Depuis 1961, association affiliée à



Les Papillons Blancs du Finistère

☎ 02 98 01 22 66 ✉ association@papillonsblancs29.fr



www.papillonsblancs29.fr